



Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 6 juin 2016

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Ouverture de la séance à 19 h 36.	
Résolution #CÉ 15/16-39	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Châteauneuf, enseignante Lyse Côté, enseignante Chantal Desautels, membre de la communauté Valérie Fugère, parent Gaétane Langevin, enseignante Karinne Lebel, parent Martin Normandeau, directeur remplaçant Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Mylène Rondeau, parent Isabelle Tardif, enseignante Guylaine Thivierge, parent	Constat

<p>Résolution #CÉ 15/16-40</p>	<p>3</p>	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé, par madame Julie Châteauneuf, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que proposé, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Suivis et approbation du compte-rendu du 18 avril 2016 <p>POINTS DE DISCUSSION :</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Frais chargés aux parents <ol style="list-style-type: none"> 8.1. Sorties éducatives 8.2. Manuels scolaires 8.3. Effets scolaires 9. Service de garde <ol style="list-style-type: none"> 9.1. Règles de fonctionnement du service de garde 9.2. Activités 9.3. Budget 10. Sorties supplémentaires 11. Assemblée générale de septembre 12. Budget annuel 13. Campagnes de financement 14. Rapport annuel 15-16 <p>POINTS D'INFORMATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 15. Stationnement/circulation/SDG 16. Travaux été 17. Pré-bilan CGRÉ 18. Vie scolaire 19. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 20. Parole à la responsable du service de garde 21. Parole à la représentante du comité de parents 22. Parole aux membres 23. Parole à la présidente 24. Parole à la direction 25. Parole au public 26. Levée de la séance <p>Adopté à l'unanimité.</p>	<p>Adoption</p>
--	----------	---	-----------------

Durée	No	Sujet	Objet
	4-	<p>Parole au public :</p> <p>Aucune personne du public n'assiste à la présente séance.</p>	Information
	5-	<p>Mot de la présidente</p> <p>En cette dernière rencontre des membres du CÉ pour l'année scolaire 2015-2016, madame Valérie Fugère remercie les membres pour leur implication. De plus, madame Fugère souligne le fait que les assemblées se déroulent dans un cadre convivial et agréable. Elle souhaite qu'il en soit de même pour l'an prochain. Finalement, madame Fugère profite de l'occasion pour remercier monsieur Martin Normandeau qui a fait un excellent travail dans le cadre de son remplacement à la direction de notre école.</p>	Information
	6-	<p>Mot de la direction</p> <p>Monsieur Martin Normandeau affirme avoir grandement apprécié son expérience à l'École de l'Amitié. Il souligne le fait qu'il s'est senti bien accueilli et supporté par le personnel, les parents et les élèves de l'école. Monsieur Normandeau remercie également les membres du CÉ pour leur implication et leur participation aux séances. Finalement, la date du retour de madame Huchette étant toujours indéterminée, monsieur Normandeau confirme aux membres qu'il assurera l'intérim de madame Huchette tant que celle-ci ne sera pas de retour à son poste à la direction.</p>	Information
Résolution #CÉ 15/16-41	7-	<p>Approbation du compte-rendu du 18 avril 2016 et suivis</p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Julie Châteauneuf. Adopté à l'unanimité</p> <p>Suites au procès-verbal du 18 avril 2016</p> <p>Au point 8, tel que cela fut adopté lors de la séance du 18 avril 2016, le solde restant dans le budget du service de garde à la fin de la présente année scolaire sera transféré vers le budget pour le parc-école. En ce sens, l'école s'engage à faire une demande de subvention au ministère pour la réalisation de ce projet.</p> <p>Au point 12.2, plutôt que d'être sondés à la mi-mai concernant la possibilité d'offrir aux parents de se procurer le matériel scolaire périssable et durable par le biais de l'école, les parents des élèves du premier cycle recevront le sondage et la liste au même moment, soit cette semaine. Suite au sondage, selon l'intérêt démontré par les parents, on statuera sur le fait d'offrir ou non le service pour l'année 2016-2017.</p> <p>Au point 19, après vérification auprès de l'enseignante, madame Julie Châteauneuf confirme qu'un mémo a été envoyé pour informer les parents de la présence d'une stagiaire dans la classe de leur enfant.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-44		<p>Il est proposé par madame Guylaine Thivierge et est résolu que la liste du matériel didactique pour l'année scolaire 2016-2017 soit approuvée, telle que modifiée.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>8.3. Effets scolaires</p> <p>Monsieur Normandeau remet la liste des fournitures scolaires requises pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2016-2017.</p> <p>Tel que mentionné dans un point antérieur, les parents des élèves du premier cycle ont la possibilité de choisir l'option d'autoriser l'école à faire l'achat du matériel scolaire destiné à leur enfant, en remettant un chèque au montant mentionné sur la liste, et ce avant le 15 juin. Toutefois, les parents peuvent aussi procéder eux-mêmes à l'achat du matériel. Évidemment, un certain taux de participation est nécessaire pour pouvoir offrir les prix mentionnés. Par ailleurs, les parents seront avisés le plus rapidement possible de l'annulation du service si le nombre de participants est insuffisant.</p> <p>Il est proposé par madame Josiane Arsenault-Dubé et est résolu que la liste des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 soit approuvée, telle que proposée.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
	9-	<p>Service de garde</p> <p>9.1. Règles de fonctionnement du service de garde</p> <p>Madame Sonia Poliseo explique aux membres que le SDG conservera le même document que celui retenu pour l'année scolaire 2015-2016, bien que celui-ci présente quelques modifications mineures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "régulier" passent à 8,10\$ par jour. ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) se divisent par période (pour un maximum de 16\$ par jour) : <ul style="list-style-type: none"> • Matin : 4,25\$ • Midi : 4,25\$ • Soir : 13h57 et + : 12.80\$ Soir : 15h00 et + : 9.60\$ <p>De plus, il est maintenant spécifié : pour tout enfant, des frais supplémentaires peuvent être chargés pour les</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet																																										
Résolution #CÉ 15/16-45		<p>heures de fréquentation au-delà de 5 heures par jour de classe et de 10h par journée pédagogique. (tarif 3,20\$/heure)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les frais pour le service aux dineurs pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) sont maintenant de 4,25\$ par dîner. ✓ Dorénavant, lors d'une sortie (journée pédagogique), il y a possibilité d'inscrire son enfant à une journée maison à l'école au coût de 16\$. Toutefois, advenant que le nombre de participants à la sortie devienne insuffisant, la sortie serait compromise. <p>Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et est résolu que le document <i>Informations et règlements 2016-2017 du service de garde Les débrouillards</i> soit approuvé, tel que modifié.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption																																										
	9-	<p>9.2. Activités</p> <p>Madame Polisenno présente aux membres sa proposition de programmation pour les 12 journées pédagogiques et de force majeure, prévues au calendrier scolaire :</p> <table border="1" data-bbox="402 1079 1252 1900"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Activité</th> <th>Frais d'activité /élève</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>23 sept.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>21 oct.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>17 nov.</td> <td>Sortie (jumelage Saint-Denis) Zone Aquaterre/ou journée maison</td> <td>30\$/16\$</td> </tr> <tr> <td>18 nov.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>27 janv.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>30 janv.</td> <td>Journée maison (force majeure)</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>13 fév.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>14 fév.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>31 mars</td> <td>Journée maison (force majeure)</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>13 avr.</td> <td>Journée maison</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>23 mai</td> <td>Journée maison (force majeure)</td> <td>16\$</td> </tr> <tr> <td>9 juin</td> <td>Sortie Domaine Pourki à Sabrevois/ou journée maison</td> <td>30\$/16\$</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>220.00\$ (avec 2 sorties) 192.00\$(sans sortie)</td> </tr> </tbody> </table>	Date	Activité	Frais d'activité /élève	23 sept.	Journée maison	16\$	21 oct.	Journée maison	16\$	17 nov.	Sortie (jumelage Saint-Denis) Zone Aquaterre/ou journée maison	30\$/16\$	18 nov.	Journée maison	16\$	27 janv.	Journée maison	16\$	30 janv.	Journée maison (force majeure)	16\$	13 fév.	Journée maison	16\$	14 fév.	Journée maison	16\$	31 mars	Journée maison (force majeure)	16\$	13 avr.	Journée maison	16\$	23 mai	Journée maison (force majeure)	16\$	9 juin	Sortie Domaine Pourki à Sabrevois/ou journée maison	30\$/16\$		TOTAL	220.00\$ (avec 2 sorties) 192.00\$(sans sortie)	Adoption
Date	Activité	Frais d'activité /élève																																											
23 sept.	Journée maison	16\$																																											
21 oct.	Journée maison	16\$																																											
17 nov.	Sortie (jumelage Saint-Denis) Zone Aquaterre/ou journée maison	30\$/16\$																																											
18 nov.	Journée maison	16\$																																											
27 janv.	Journée maison	16\$																																											
30 janv.	Journée maison (force majeure)	16\$																																											
13 fév.	Journée maison	16\$																																											
14 fév.	Journée maison	16\$																																											
31 mars	Journée maison (force majeure)	16\$																																											
13 avr.	Journée maison	16\$																																											
23 mai	Journée maison (force majeure)	16\$																																											
9 juin	Sortie Domaine Pourki à Sabrevois/ou journée maison	30\$/16\$																																											
	TOTAL	220.00\$ (avec 2 sorties) 192.00\$(sans sortie)																																											

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 15/16-46		<p>*Ces montants sont approximatifs et pourront varier à la hausse ou à la baisse, selon le nombre d'enfants présents à la journée. Madame Polisenno sera en mesure d'identifier la programmation des journées maison lors de la séance du CÉ prévue à l'automne 2016.</p> <p>Il est proposé par madame Josiane Arsenault-Dubé et est résolu que la liste des activités présentée par madame Sonia Polisenno soit approuvée, telle que proposée</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 15/16-47	9	<p>9.3. Budget</p> <p>Considérant que pour une deuxième année consécutive, le SDG est en surplus budgétaire, monsieur Normandeau propose la reconduite de la procédure voulant que le SDG verse un montant préétabli au budget de fonctionnement de l'école. Celle-ci avait été enlevée l'an dernier mais était d'environ 6000\$ les années précédentes. Ce montant serait de 100\$/élève.</p> <p>Considérant que le nombre d'élèves inscrit au SDG pour l'année scolaire 2016-2017 est estimé à 79, le SDG verserait un montant de 7900\$ au budget de fonctionnement de l'école.</p> <p>En tenant compte du fait que, dès l'an prochain, il sera impossible d'utiliser les surplus des budgets accordés à d'autres destinations que ce qui était initialement prévu, cette option peut être intéressante afin de s'assurer que, si le SDG génère à nouveau un surplus budgétaire, l'école pourra tout de même bénéficier d'un certain montant de cet éventuel surplus.</p> <p>Il est proposé par madame Karinne Lebel et est résolu que la proposition de monsieur Martin Normandeau soit approuvée, telle que présentée.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
Résolution #CÉ 15/16-48	10-	<p>Sorties supplémentaires</p> <p>Madame Gaëtane Langevin avise les membres que les parents d'un de ses élèves invitent tous les élèves de 6^e année à un dîner hot-dog, suivi d'un après-midi de baignade à leur résidence. Cette activité est prévue pour le 21 juin en après-midi. L'ensemble des exigences de la CSP relatives aux sorties dans une piscine privée est respecté.</p> <p>Madame Lyse Côté invite aussi les membres à autoriser une sortie chez elle avec les élèves de sa classe, d'ici la fin de l'année scolaire.</p> <p>Les membres se prononcent en faveur de ces demandes de sorties supplémentaires, à condition que les exigences soient respectées à temps.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet												
		Adopté à l'unanimité.													
	11-	<p>Assemblée générale de septembre</p> <p>Afin d'inciter le plus grand nombre possible de parents à assister à l'assemblée générale, les membres ont convenu de jumeler la séance de l'AG avec la rencontre enseignants/parents du 1^{er} cycle.</p> <p>En effet, la rencontre des enseignants pourrait se dérouler de 18h45 à 19h45 et serait suivie de l'assemblée générale de 20h à 21h. La date retenue pour l'assemblée générale sera donc celle retenue par les enseignantes du 1^{er} cycle pour leur rencontre de début d'année.</p>	Information												
Résolution #CÉ 15/16-49	12-	<p>Budget annuel 16-17</p> <p>Monsieur Martin Normandeau informe les membres de la répartition approximative du budget annuel pour l'année 2016-2017 :</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Budget total de l'école</td> <td>1,4 million\$</td> </tr> <tr> <td>Budget de fonctionnement (papier, conciergerie, produit, etc.)</td> <td>83 000\$</td> </tr> <tr> <td>MAO (mobilier-appareil-outillage)</td> <td>6 100\$</td> </tr> <tr> <td>Service de garde</td> <td>176 000\$</td> </tr> <tr> <td>Service des dîneurs</td> <td>30 000\$</td> </tr> <tr> <td>Perfectionnement</td> <td>2 500\$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur Normandeau en profite pour informer les membres qu'un montant d'environ 45 000\$ a été amassé dans le fond à destinations spéciales, pour le projet du parc-école. Par ailleurs, la demande de subvention de 25 000\$ au ministère pourra probablement être faite en septembre.</p> <p>Il est proposé par madame Lyse Côté et est résolu que le budget annuel soit approuvé, tel que proposé.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Budget total de l'école	1,4 million\$	Budget de fonctionnement (papier, conciergerie, produit, etc.)	83 000\$	MAO (mobilier-appareil-outillage)	6 100\$	Service de garde	176 000\$	Service des dîneurs	30 000\$	Perfectionnement	2 500\$	Adoption
Budget total de l'école	1,4 million\$														
Budget de fonctionnement (papier, conciergerie, produit, etc.)	83 000\$														
MAO (mobilier-appareil-outillage)	6 100\$														
Service de garde	176 000\$														
Service des dîneurs	30 000\$														
Perfectionnement	2 500\$														

Durée	No	Sujet	Objet
	13-	<p>Campagnes de financement</p> <p>Madame Valérie Fugère invite les membres à proposer les campagnes de financement qui pourraient être retenues pour l'année 2016-2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chocolat (avril) ➤ Marché de Noël (décembre) ➤ Ramassage cannette/bouteilles consignées (janvier) ➤ Vente de plaques commémoratives pour les donateurs du parc-école ➤ Vente de fines herbes fraîches <p>Les campagnes de financement qui seront retenues, leurs buts et leurs objectifs seront officialisés lors d'une séance ultérieure.</p>	Information
Résolution #CÉ 15/16-50	14-	<p>Rapport annuel 15-16</p> <p>Madame Valérie Fugère procède à la lecture du bilan annuel 2015-2016 du CÉ.</p> <p>Madame Julie Châteauneuf propose l'adoption du document, tel que présenté par madame Fugère.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
	15-	<p>Stationnement/circulation/SDG</p> <p>Compte tenu que l'installation du nouveau système d'accès à l'école est en cours et ne sera pas terminée avant la fin des classes, il s'avère impossible de procéder à une période d'essai, tel que cela avait été prévu. C'est donc en septembre que la nouvelle procédure d'accès prendra effet.</p> <p>Monsieur Normandeau demande l'appui de parents disponibles pour solliciter les parents usagers du stationnement à respecter les règles de stationnement et de circulation à l'intérieur de celui-ci.</p>	Information
	16-	<p>Travaux été</p> <p>La direction informe les membres que le toit de l'école sera refait au cours de l'été. Les sanitaires de la cafétéria devaient être rénovés durant la période estivale, toutefois, il se peut que ce projet soit reporté à l'été prochain.</p>	Information
	17-	<p>Pré-bilan CGRÉ</p> <p>Considérant qu'à ce jour les nouvelles normes du ministère demeurent inconnues, monsieur Normandeau avise les membres que la convention de gestion et de réussite éducative demeure la même que celle utilisée antérieurement. Au besoin, celle-ci sera ajustée si de nouvelles normes sont annoncées.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	18-	<p>Vie scolaire</p> <p>Monsieur Normandeau rappelle la tenue des activités visant à faciliter les 3 grandes transitions des élèves du primaire. Certaines ont déjà été réalisées alors que d'autres sont en cours. Il est à noter que chacune des activités vécues a été un succès.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé informe les membres que madame Hélène Desputaux viendra animer un atelier de création d'un livre dans le groupe 101 en date du 19 juin à 10h.</p>	Information
	19-	<p>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié</p> <p>Les membres applaudissent plusieurs initiatives, projets et réalisations de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite des classes de maternelle dans les classes de 1^{re} année ✓ Visite à la ferme (groupe 501) ✓ Jardins communautaires ✓ Le travail et l'implication de monsieur Stéphane Donais ✓ Le tournoi de ballon chasseur supervisé par monsieur Dominic Décary ✓ Club de course ✓ Lecture sur la cour avec la participation de Sylvie Sweeney de la bibliothèque municipale ✓ Visite des enseignantes du préscolaire et du TES au CPE <i>Roule ta pomme</i> ✓ La participation de Jérémy Lachance à la grande finale internationale de la dictée PGL et la présence de madame Émilie Lupien-Durocher à l'événement 	Information
	20-	<p>Parole à la responsable du service de garde</p> <p>Rien à ajouter.</p>	
	21-	<p>Parole à la représentante du comité de parents</p> <p>Rien à ajouter.</p>	
	22-	<p>Parole aux membres</p> <p>Rien à ajouter.</p>	
	23-	<p>Parole à la présidente</p> <p>Rien à ajouter.</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
	24-	<p>Parole à la direction</p> <p>Monsieur Martin Normandeau souligne le départ vers la retraite de madame Lyse Côté en la remerciant de son implication soutenue lors de toutes ces années d'enseignement à l'École de l'Amitié. Tous les membres se joignent à lui pour souhaiter une bonne retraite à madame Côté et la remercier pour ses belles années de loyaux services!</p>	Information
	25-	<p>Parole au public</p> <p>Pas de public présent</p>	
Résolution #CÉ 15/16-51	26-	<p>Levée de la séance</p> <p>Il est proposé par madame Lyse Côté et il est résolu : QUE la séance soit levée à 22h02.</p>	

Valérie Fugère
Présidente

Martin Normandeau
Directeur remplaçant

Guylaine Thivierge
Secrétaire